

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

**Raphaël, le
"mofo 13" P.4**

**LIDAOU, la boîte de nuit de prestige,
ouverte du mercredi à dimanche**

*dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui
Tél. 220 93 47 / 220 93 46 / 946 59 59 / 320 59 59*

Pénurie de ciment au Togo

**Il faut des mesures
fermes plutôt que
des mises en garde**



P.3

Le ministre du Commerce, Ahoomey-Zunu Séléagodji



Les étudiants de l'Université de Lomé

Crise à l'Université de Lomé : P.3

**Les négociations reprennent
ce matin entre le
gouvernement et le MEET**

**Incendie dans le quartier
Casablanca à Lomé P.3**

**Le retard dommageable
des sapeurs pompiers**



Une pirogue chavire sur le Lac Togo :

Trois morts et trois blessés P.3

Vacances sexuelles à Lomé P.6&7

**Quand les élèves détrônent
les travailleuses de sexe !!!**

Des auditeurs des droits de l'homme en formation au CFPJ

Le Togo fait des efforts en matière de respect des droits de l'homme. Ces efforts sont soutenus par les Nations Unies à travers le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies au Droits de l'Homme (HCDH) dans notre pays. C'est dans ce cadre et conformément à son mandat d'appui au gouvernement dans la mise en œuvre de ses obligations internationales en matière des droits de l'homme que le HCDH organise depuis le 11 mars 2011 des sessions de formation à l'endroit des auditeurs des droits de l'homme.

Pour apporter son appui technique pour la formation des auditeurs inscrits pour l'année académique 2010-2011, à travers des conférences-débats, le HCDH a procédé à l'ouverture officielle des sessions de formation en droits de l'homme le 1er juillet dernier. La cérémonie s'est déroulée au Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ) à Lomé.

« Nous sommes au cœur des problèmes de droits de l'homme et il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas nouer de partenariat avec les Institutions internationales des droits de l'homme », a déclaré la directrice du Centre, Mme Guillaume Gayibor. Elle a par ailleurs indiqué que « pendant longtemps, le Togo a été indexé comme ne respectant pas les droits de l'homme. Alors, pour pallier ce constat nous nous sommes dit qu'il fallait que les professionnels de droit puis-

sent davantage être informés et formés de façon à ce que l'application de la loi ne soit plus une question d'arbitraire mais plutôt une question aussi bien de la loi nationale que des lois internationales que le Togo a ratifiées ».

Dans son mot de circonstance, le représentant du bureau du HCDH au Togo, M. Michael Offermann a indiqué que la manière dont la justice est administrée dans une société constitue un des indicateurs de son bien-être. Pour lui, « l'administration de la justice, notamment les organes chargés de faire respecter la loi, en pleine conformité avec les normes applicables énoncées dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, sont essentiels à la pleine réalisation de ces droits sans discrimination et sont indispensables à la démocratie et à un développement durable ». L'objectif de ces sessions, a-t-il tenu à préciser, est de contribuer au renforcement des capacités des auditeurs du CFPJ en matière de droits de l'homme dans l'administration de la justice, et de faire prendre conscience du rôle capital des magistrats et des exigences de la mise en



Photo de famille des partenaires (HCDH, CFPJ)

œuvre des droits de l'homme au plan juridictionnel.

Les futurs magistrats seront outillés sur l'importance de l'indépendance et l'impartialité des professionnels de justice dans la mise en œuvre des droits de l'homme, et sur les normes qui régissent les arrestations, les détentions provisoires, préventives et administratives, les droits de la femme dans l'administration de la justice et le rôle du juge dans la protection des libertés fondamentales.

Le CFPJ est une initiative du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé dans le cadre du programme national de modernisation de la justice mis en place en 2005. Ce centre formera, outre les magistrats et les greffiers, les officiers de police judiciaire, les huissiers, les notaires et les surveillants de prisons.

Pierre

Recherche sur l'ulcère de Buruli L'Institut National d'Hygiène se dote de matériel de laboratoire

S'il y a une maladie tropicale peu connue et qui affecte considérablement les populations, c'est l'ulcère de Buruli (UB). Un projet de recherche sur cette affection est lancé le mardi 5 juin à l'Institut National d'Hygiène (INH). L'INH a bénéficié



Réception de matériel

d'un équipement technique qui vient renforcer les moyens de diagnostic et de traitement des patients. Ce projet lancé officiellement par le ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, est conduit en partenariat avec des universités d'Allemagne et l'appui technique de DAHW-Togo.

Le Togo figure parmi les 8 pays les plus affectés en Afrique de l'Ouest selon l'OMS. L'ulcère de Buruli est d'autant plus grave que sa bactérie dénommée mycobacterium ulcerans détruit sans bruit tout le tissu hypodermique qui maintient la peau adhérente au tissu du corps. Les victimes de cette maladie sont touchées notamment au visage, aux organes génitaux, avec diverses séquelles invalidantes à vie. Elle est, d'après le ministre Agba, la lèpre des temps modernes. « Notre plus grand défi était d'arriver à dépister

précocement les malades, au stade où les lésions ne sont pas ulcérées et où le seul médicament est suffisant, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des opérations chirurgicales de greffes de peau... Aujourd'hui, c'est avec bonheur que nous réceptionnons le matériel de laboratoire qui va servir à améliorer le diagnostic de l'UB par une technologie de pointe ». Le nouveau dispositif technologique qu'a réceptionné l'INH comprend notamment des thermomixeurs, des hottes de protection, des microscopes, appareil de migration, incubateur, lyophilisateur et un important lot de réactifs. Il faut dire qu'à partir de ces équipements de laboratoire, le Togo entre de façon plus pointue dans la lutte efficace contre l'UB et surtout participe à la recherche mondiale sur la maladie.

B.M

La JCI-Togo boucle ses séances de formation sur le civisme actif

Après le premier atelier de formation le 28 et 30 avril dernier et le second les 9, 10 et 11 juin dernier, la Jeune Chambre Internationale Togo (JCI-Togo) a entamé, le jeudi 30 juin dernier à l'Ecole Nationale des Sages-femmes de Lomé sa troisième et dernière phase de formation des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) autour du thème « Civisme actif pour un environnement sociopolitique sain ». Ces trois ateliers de formation ont pu avoir lieu grâce au financement de la Fondation Hanns Seidel (une fondation allemande).

Le vice-président exécutif national de la JCI-Togo 2011, M. Kétékré Sémédo Landry a, dans son allocution d'ouverture, exhorté les bénéficiaires à partager ces valeurs de citoyennetés avec les autres à la fin de la formation. M. Vincent Kavege, directeur de Update production (consultant/formateur international) et Darius Atsoo, (juriste/formateur) sont deux formateurs qui vont outiller les 22 CDQ concernés par l'atelier.

Pendant ces trois ateliers, JCI-



Photo de famille des participants

Togo aura formé 68 Comités de Développement des Quartiers (CDQ) et des chefs de villages sur la citoyenneté en général. Ce qui permettra à ces bénéficiaires d'œuvrer à leur tour pour la vulgarisation de ce concept dans leurs milieux pour une meilleure participation des populations à la vie sociopolitique. C'est dans cette logique que le samedi 18 juin dernier, les quartiers Nukafu et Wuiti ont reçu la visite de certains CDQ, accompagnés des membres de la JCI-Togo, et des riverains pour rendre propres ces coins. Il faut rappeler que les résul-

tats attendus de ces ateliers de formation sont : une meilleure compréhension des droits et devoirs du citoyen ; des populations outillées sur les notions de civisme et les fléaux qui les guettent à cause de l'insalubrité, des CDQ capables d'élaborer un plan de protection de l'environnement sur une année.

Nous espérons que ces formations initiées par la JCI-Togo ne seront pas vaines mais contribueront à donner un autre visage à notre capitale (Lomé).

Carole AGHEY

Communiqué de presse de l'OTM

Il est porté à la connaissance de tous les médias, journalistes togolais de la presse publique et privée, de toutes les organisations nationales et internationales accréditées ainsi que de tous les citoyens en général, qu'il a été procédé au renouvellement des membres de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) le mercredi 29 juin 2011 à l'issue de l'Assemblée Générale électorale qui s'est tenue au siège de l'OTM sis à la Rue Sévagan quartier Tokoin Trésor.

La passation de service a été faite ce mardi 05 juillet 2011

Le nouveau bureau exécutif se compose comme suit :

- **Président** : Augustin SIZING
- **Vice-président**: Ayi Léo MAMAVI
- **Secrétaire général** :
Espoir KPANOUGOU
- **Trésorier** : Sam DJOBO
- **Rapporteur** : Guy Mario ABALO

Fait à Lomé, le 05 juillet 2011
Pour le Bureau, le Président
Augustin SIZING

Tél : 222.34.1
905.25.6
911.58.96

Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance

Vision Jour & Nuit

- Vente et Installation d'Alarme de voiture

Demo Unit—Gsm Car Alarm System

www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

Pénurie de ciment au Togo

Il faut des mesures fermes plutôt que des mises en garde

Depuis un certain temps la pénurie de ciment est monnaie courante au Togo, malgré les trois usines de fabrication installées dans notre pays. Cette situation se fait sentir plus au nord du pays où ce matériau de construction est très souvent introuvable. Une aubaine pour les commerçants qui se livrent à des spéculations au grand dam de la population. Des entrepreneurs sont obligés de transporter le ciment depuis Lomé sur les sites des projets à réaliser. Ce qui leur revient très cher et remet en cause le délai d'exécution des travaux. « *Moi, j'ai un chantier à Anié que je dois réaliser pour le compte d'une société d'Etat. Je suis allé à Atakpamé il ya deux semaines pour me ravitailler en ciment, mais malheureusement je n'ai même pas pu trouver un seul paquet. J'ai été obligé de retourner à Lomé pour me le procurer et le faire transporter sur le chantier. Sincèrement, ça ralentit les travaux* », s'est plaint un chef d'entreprise spécialisé dans la construction. Ce phénomène n'est pas nouveau au Togo. Chaque année en effet, l'on vit la même situation, ce qui oblige le gouvernement à fixer les prix du ciment pour essayer de contenir la spéculation. Actuellement, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu parle plutôt de perturbations intervenues dans la distribution et dues à « *des problèmes techniques et aux difficultés de transport du ciment* ». Dans



Séléagodji Ahoomey-Zunu, ministre du Commerce

un communiqué daté du 4 juillet 2011, il met en garde les spéculateurs. « *Les prix du ciment restent inchangés en dépit des perturbations constatées (...) Le gouvernement fort préoccupé par cette situation, a convenu le 1er juillet avec les fabricants, d'une procédure qui doit assurer l'approvisionnement régulier et suffisant sur toute l'étendue du territoire national* », rassure le ministre. « *La spéculation est interdite et le barème officiel des prix de vente sur toute l'étendue du territoire reste inchangé* », prévient-il. Seulement voilà, cette sortie médiatique du ministre du Commerce ressemble plus à un aveu d'impuissance.

Sinon, comment comprendre que l'Etat ne puisse pas s'imposer auprès de ces cimenteries pour qu'elles satisfassent les Togolais avant de vouloir exporter le ciment vers l'étranger. Et puis le ministre veut faire croire que c'est l'Etat qui se charge du transport du ciment vers les dépôts, alors qu'il suffisait que le produit soit disponible pour que les magasins aillent le chercher. La vérité dans tout ça c'est que depuis quelques années, les Togolais sont confrontés à ce problème qui devient récurrent à cause de la cupidité des spéculateurs préférant exporter le ciment pour engranger d'énormes profits au détriment du pays. Aucune mesure efficace n'a été jusqu'ici prise pour mettre fin à ce problème. Dans ces conditions, l'on doute que les menaces à peine voilées du ministre fassent fléchir les spéculateurs, si des contrôles inopinés ne s'effectuent pas sur le marché. Il urge donc que l'Etat trouve une solution pérenne à cette pénurie pour que les Togolais puissent enfin bénéficier des richesses de leur sous-sol.

Pierre

Crise à l'université de Lomé :

Les négociations reprennent ce matin entre le gouvernement et le MEET

Ce matin reprennent au siège du gouvernement des discussions entre le gouvernement et le Mouvement pour l'Epanouissement de l'Etudiant Togolais (MEET). Ce rendez-vous a été pris lors de la rencontre de vendredi dernier après une journée très chaude entre d'un côté les manifestants composés d'étudiants et de militants de certains partis politiques (notamment le CAR, l'ANC, l'OBUTS) et de l'autre les forces de sécurité. Et pourtant un accord était intervenu la veille dans la nuit entre les responsables d'associations estudiantines (dont le MEET) et le gouvernement pour suspendre la marche qui était récupérée par des politiciens. La revendication principale qui a servi de prétexte à ces partis politiques pour se joindre au mouvement était la réintégration du président du MEET exclu de toutes les universités du Togo pour 6 ans par le conseil de discipline de l'Université de Lomé (UL). Mais cet accord suspendant la marche n'arrangeait pas les politiciens qui tenaient à tout prix à exploiter à leur profit cette manifestation. C'est ainsi que malgré la suspension de la marche, ils ont mobilisé des badauds et quelques étudiants pour manifester, obligeant les forces de sécurité à dégainer leur gaz lacrymogène. S'agissant des revendications proprement dites, le gouvernement avait déjà accédé à certaines d'entre elles, notamment l'octroi des bourses d'étude, le paiement de 10.000 FCFA à chaque étudiant pour amortir

le choc de la hausse des prix des produits pétroliers. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement avait demandé aux grévistes de reprendre le chemin des amphis pour mieux préparer les examens prévus pour ce mois de juillet. La FASEG devrait normalement composer le lundi dernier mais les étudiants ont préféré attendre l'issue des négociations de ce matin. Par contre, d'autres écoles, notamment l'INSI et la Médecine ont poursuivi leurs examens.

L'on s'interroge sur l'issue des discussions de ce matin. Pour certains observateurs, l'exigence du MEET qui réclame la programmation d'une troisième session pose problème car, vu le nombre pléthorique des étudiants (plus de 44.000) à l'UL, il est difficile pour les professeurs en nombre très insuffisant de pouvoir corriger les copies. Selon une source proche des professeurs, les copies de la session de janvier ne sont pas encore rendues sans oublier celles de la session de mai. En clair, l'insuffisance de professeurs rend difficile la satisfaction de cette demande. Cette situation peut compliquer les négociations puisque le LMD togolais ne peut en aucun cas être dévalué par rapport aux autres pays.



Les étudiants de l'Université de Lomé

A moins que cette revendication du MEET soit l'œuvre de son parrain politique, en l'occurrence le CAR qui instrumentalise ce mouvement pour assouvir ses ambitions. Comme le président du MEET, Adou Sebou, l'a si bien dit, « *cette année aura toutes les couleurs sauf la blanche* ». Et si les négociations achoppent à nouveau sur ce problème pédagogique, notamment la programmation de la troisième session, que se passera-t-il ? On me répondra sûrement que des marches reprendront jusqu'à la satisfaction totale des revendications avec bien entendu l'appui des partis politiques et autres badauds. Heureusement, tout porte à croire que les discussions de ce matin aboutiront à un accord pour permettre à nos jeunes frères de reprendre le chemin du campus dans la sérénité.

Aliziu Dominique

Une pirogue chavire sur le Lac Togo : Trois morts et trois blessés

Un drame vient encore une fois endeuiller le peuple togolais. Hier encore une pirogue de pêche qui transportait six personnes a en effet chaviré, faisant trois morts et trois blessés. Les infortunés revenaient du marché de Togoville et regagnaient leur village Kpéssi. Mais malheureusement trois d'entre eux se sont noyés. Les trois autres ont eu la chance d'être secourus et sont actuellement aux soins intensifs. Ce drame nous rappelle celui survenu le 8 mai 2011 sur le même lac, faisant 36 morts. Qu'est-ce qui se passe sur ce lac ? De tout temps, les populations qui vivent tout au long du lac empruntent toujours ces embarcations de fortune pour se rendre d'un point à l'autre sans aucun problème. Pourquoi ces

accidents coup sur coup ces derniers temps ? Est-ce dû à l'imprudence des piroguiers ? Ou faut-il attribuer ces drames aux intempéries ? C'est vrai que la Région Maritime est de plein pied dans la saison des pluies mais ces piroguiers sont suffisamment aguerris pour ce genre de boulots. Faut-il alors penser à une colère des dieux du lac ? Si c'est le cas, il est impérieux de se tourner vers Dieu Tout-Puissant pour conjurer définitivement ces drames à répétition. De son côté, le gouvernement devra sans tarder construire un pont reliant les deux rives du lac. Cela résoudra définitivement ce problème. Chronique de la Semaine présente ses condoléances aux familles éplorées.

A.D

Incendie dans le quartier Cassablanca à Lomé

Le retard dommageable des sapeurs pompiers

Dans la nuit du 05 juillet 2011, une maison a pris feu dans le quartier Tokoin-Casablanca. En vue de venir à bout de cet incendie, les habitants du quartier se sont mobilisés. Pendant que les uns apportaient du sable qu'on versait sur le feu pour l'éteindre, les autres essayaient de débarasser certaines chambres des biens qu'elles contiennent.

Malheureusement, sous le coup du vent, cet incendie a englouti complètement trois chambres dans

et informés de la situation que ces derniers ont sauté dans leur camion de secours pour arriver au lieu de l'incident mais il était trop tard.

Face à cette attitude déplorable des sapeurs-pompiers, il y a lieu de se demander si la population pourrait compter sur ce service en cas d'urgence.

Au lendemain de cet incident, la Rédaction de « Chronique de la Semaine » a essayé à plusieurs reprises de joindre ce service pour avoir sa version des faits. Mais en



Des biens partis en fumée

cette maison au point qu'il était impossible d'y extraire quelque chose.

Entre temps, les victimes appelaient les sapeurs pompiers au secours, mais ceux-ci ne décrochaient pas. Face aux dégâts que causait cet incendie, une des victimes s'était rendue dans ce service de secours en cas d'incendie où il a constaté, à sa grande surprise que les agents dormaient paisiblement.

Ce n'est qu'après être réveillés

vain, personne ne décrochait. Devant cette situation, l'on se demande comment est organisé ce service vital et comment il fonctionne. Le ministre de la Sécurité de la Protection Civile, le Col. Gnama Latta doit prendre ses responsabilités pour éviter de pareille situation à l'avenir. C'est vraiment inquiétant et les citoyens ont besoin des réponses.

Carole AGHEY

Journée mondiale de l'hépatite

Hépatite virale, un poison lent qui tue

« Les Hépatites, 4ème priorité de santé publique selon l'OMS à l'instar du VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose ». C'est ce thème qui a rassemblé, mercredi 29 juin dernier au CHU-Tokoin à Lomé, les journalistes de la santé et l'Association Sauvons l'Afrique des Hépatites (ASADH). Cette rencontre d'échange s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale des Hépatites célébrée le 28 juillet. L'objectif de cette rencontre est de faire connaître aux journalistes les dangers des hépatites afin de leur permettre de relayer l'information pour l'ensemble de la population togolaise et d'Afrique.

Qu'appelle-t-on hépatite et comment se manifeste-t-elle?

Selon Dr Kolou Maléwé, médecin biologiste au CHU Campus, l'hépatite est une inflammation du foie causée essentiellement par les virus. Les virus des hépatites A, B, C, D et E se manifestent par des infections aiguës et/ou chroniques. Les hépatites virales sont souvent à l'origine du problème de santé publique. Les virus B et C sont les causes majeures de morbidité et de mortalité. Elles entraînent deux complications redoutables qui sont: la cirrhose et le cancer du foie.

Les voies de transmissions des virus des hépatites sont: le baiser profond, l'alimentation dans les pays pauvres, les relations sexuelles, le partage de matériel d'injection et de sniff entre usagers de drogue, le partage des objets de toilette et des toilettes, les contacts humains (toucher), la transfusion sanguine, etc.

En 2010, environ 2 milliards de personnes sont contaminées de l'hépatite B, plus de 350 millions sont atteintes d'hépatite chronique et il y a entre 500 000 et 700 000 décès par an. L'hépatite est la deuxième cause de cancer dans le monde après le tabac. En France, 300 000 personnes souffrent d'hépatite B chronique et plus de la moitié l'ignorent. Ce virus de l'hépatite B se trouve dans le sang et ses dérivés, les plaies, le sperme et les sécrétions vaginales, la salive, les urines, les selles, la

sueur, les larmes, le lait maternel. Il peut aussi résister dans le milieu extérieur pendant plus de 7 jours. Les trois voies essentielles de transmission sont: Sanguine, sexuelle, mère-enfant. Il existe trois modes de contamination du virus B: Contact étroit (trans-

mission intra-familiale fréquente ; transmission dans les collectivités (crèches, prisons) ; morsure, brosse à dent), Périnatale (sécrétions cervicales et vaginales à la naissance; lait maternel ; salive) et Parentérale (toxicomanes ; tatouages, acupuncture, mésothérapie ; personnels soignants : accident d'exposition au sang ; transfusion de sang et de produits dérivés contaminés : transmission par chirurgiens infectés aux patients opérés). Les signes sont non spécifiques pour l'hépatite B mais on peut citer l'ictère, l'asthénie, les douleurs abdominales et les troubles digestifs. Selon l'OMS, au niveau de l'hépatite C en 2010, 130 à 170 millions de personnes sont porteurs chroniques et la préva-

lence est sous-estimée car longtemps asymptomatique. Elle cause 350 000 décès par an. Environ 85% des infections évoluent vers la chronicité et la transmission est essentiellement sanguine. Le virus D se développe sur le virus B. Le virus A et le virus E sont associés.

Les mesures de préventions des hépatites virales sont : mesures d'hygiène (lavage des mains, latrines, conservation des mets, purification de l'eau), séroprophylaxie, vaccination et utilisation du préservatif. Le traitement des hépatites virales est très coûteux.

L'ASADH à la pointe du combat

Vu la prévalence sans cesse croissante des hépatites au Togo, en Afrique et dans le monde, vu le taux de morbidité et de mortalité très élevé au sein de nos populations d'Afrique et d'ailleurs ainsi que l'absence d'informations autour de ces maladies dans nos pays et particulièrement au Togo, il s'est créé une association dénommée : Association Sauvons l'Afrique des Hépatites (ASADH). Son but est de

contribuer à la diminution du taux de morbidité et de mortalité des personnes vivant avec les hépatites et de promouvoir l'action sociale et l'aide humanitaire. La vision de l'association est : « TOUS POUR UNE AFRIQUE SANS HEPATITES ». Les objectifs stratégiques sont de faire connaître les dangers des hépatites à l'ensemble de la population togolaise et d'Afrique ; de mettre en place dans chaque région du Togo et d'Afrique, un « point focal d'ASADH » qui puisse représenter l'association, mais aussi conseiller et orienter les malades ; de lancer régulièrement des séances de dépistage, établir des études, et les faire connaître par l'ensemble des acteurs de santé ; de concourir à la mise en œuvre

d'une politique nationale de lutte contre les hépatites, incluant le dépistage systématique des femmes enceintes et la vaccination à la naissance des enfants de mère infestées ainsi que chez les jeunes, et la prise en charge des enfants infestés, etc.

L'ASADH exhorte la population à éviter les infusions d'herbes et les médicaments de rue car c'est de là provient la plus grande partie des causes.

Où et quand se fera le dépistage marquant la célébration de la Journée mondiale de l'hépatite ?

Le dépistage anonyme et volontaire de l'hépatite B et C prévu dans le cadre des manifestations de la Journée mon-

diale de l'hépatite se fera dans les centres hospitaliers de Lomé-commune, à savoir : les deux CHU, l'hôpital de Bè, le CHR de Lomé-commune et le Centre Médico-social (CMS) d'Adidogomé. La sensibilisation et le dépistage se dérouleront sur ces sites du 20 au 28 juillet 2011 de 8h00 à 14h 30 mn au prix de 2 000 FCFA contre 8 000 FCFA dans les centres hospitaliers. Selon Anyovi Folly, ingénieur biologique, président de l'ASADH, un dépistage est prévu dans les autres régions du pays dans les jours à venir.

C'est l'occasion de nous mobiliser pour nous prévenir de ces virus des hépatites.

Carole AGHEY



Un patient souffrant de cirrhose

Fait divers

Raphaël, le "mofo 13"

Isabelle avait cru célébrer son succès au baccalauréat 2ème partie dans l'allégresse générale. Mais hélas. Certes, les résultats de l'examen ne sont pas encore connus mais les préparatifs ont déjà capoté. Isabelle, 21 ans, une véritable gazelle née dans la fraîcheur des montagnes de Daye, avait souhaité accéder à l'université avec une moto flambant neuf. Aussi avait-elle demandé à son copain, le sieur Raphaël, fonctionnaire des Impôts, de lui offrir une moto SANILI dame en témoignage de son amour pour elle. Comme « ce que femme veut, Dieu le veut », notre ami Raphaël n'a pas mis du temps à s'exécuter. « Je n'ai pas souhaité me retrouver en enfer. Aussi, ai-je décidé de satisfaire sa doléance », a-t-il laissé entendre avant de renchérir en ces termes : « Tout homme à ma place ferait la même chose ; peut-être mieux que moi, car se refuser d'obéir aux ordres d'une telle créature reviendrait à s'exposer à la vindicte de Dieu ». A en croire les propos de Raphaël, Isabel n'est pas seulement belle, elle a en plus une magie qui captive. « J'ai constaté depuis un certain temps que ma dulcinée est convoitée par beaucoup d'hommes. Ce qui est normal, vu sa beauté. Mais je mettrai fin à ma relation avec elle si je constatais que je la partageais avec un autre », a-t-il encore ajouté. Était-il réellement amoureux au point de cultiver une si forte jalousie? Si l'évènement du 4 juillet dernier ne s'était pas produit, personne n'aurait su à quel point il l'aimait. En effet, ce lundi là, alors qu'il avait trompé ses collègues de services qu'il allait voir son mécanicien, il était allé discrètement à la maison SANILI où il avait acheté une moto. Il s'était ensuite rendu au domicile de sa dulcinée à Tokoin Dodomé. Elle l'attendait à la maison. Après le cérémonial d'accueil, il demanda à Isabelle de se préparer afin qu'ils effectuent une sortie ensemble. Occasion pour lui de présenter à sa bien-aimée la surprise qu'il avait préparée pour elle. Isabelle était dans la douche lorsque son portable sonna. Raphaël était juste à côté de l'appareil. Il n'avait pas décroché mais il avait pu lire sur l'écran « Mofo7 ». Il était en train de se poser des questions au sujet du chiffre qui accompagnait le nom quand un autre appel a retenti. L'écran afficha cette fois-ci « Mofo 5 ». Aussitôt l'idée lui vint de composer à partir de son propre portable le numéro d'Isabelle afin de savoir ce qu'afficherait l'appareil de celle-ci. A sa grande surprise, l'écran affiche « Mofo 13 ». C'est alors qu'il réalisa que non seulement le mot « Mofo » était puisé dans la langue d'Isabelle et signifiait « Le con » mais aussi que lui-même occupait sur la liste des prétendants une place pas du tout intéressante. C'est alors qu'il sortit de la chambre en lançant avec rage : « Adieu Isabelle. Plus jamais ne m'appelle ! C'est fini ! ». A vouloir trop gagner, on perd n'est-ce pas ?

B. TALOM



POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION
QUI VOUS CONVIENT



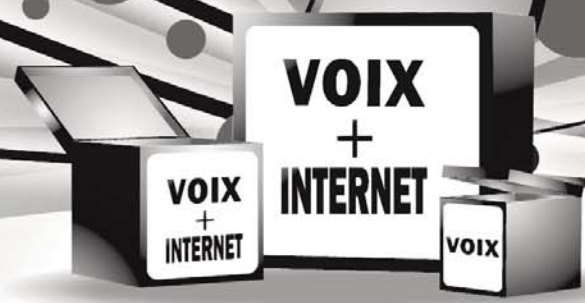
INTERNET

jusqu'à
80%
de réduction*
sur le forfait
internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mèwè fri
mlé fri

VOIX

jusqu'à
0,27^F TTC /seconde
soit
16^F TTC/min*



* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option prépaiement, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en post-paiement, elle est d'un **(1) mois calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

M. Alassane Thierno DIACK directeur exécutif de la fondation Olympafrica :

«Ce serait dommage que les jeunes Togolais ne puissent pas bénéficier des compétitions que nous organisons»

Le dernier chapitre en date sur l'olympisme au Togo est la pose de la première pierre du Centre Olympafrica Anani Mattia le 27 mai dernier. Ce joyau qui suscite l'espoir du monde sportif togolais, reste encore méconnu en ce qui concerne son organisation, les opportunités qu'il offre aux populations et aux comités nationaux olympiques. M. Alassane Thierno DIACK directeur exécutif de la fondation internationale olympafrica s'exprime sur ladite institution.



Vous représentez la fondation Olympafrica, parlez-nous un peu de cette fondation

La fondation Olympafrica est une fondation de développement social par le sport. Elle a été créée et reconnue officiellement en 1993 en tant que fondation de l'ACNOA. Le premier centre a été construit quatre ans plus tôt. Donc depuis 1989, nous avons construit 42 centres olympiques à travers 38 pays. Le projet du Togo sera le 43e. L'objectif est d'apporter la contribution du mouvement olympique au développement des populations qui en expriment le besoin. L'organisation de la fondation est relativement simple : les comités nationaux nous sollicitent à travers le projet de construction de centre. Ils apportent 1/6e du financement estimé à 180.000 dollars et la fondation contribue avec 150.000 dollars.

Qu'en est-il exactement du caractère social de la fondation ?

Mis à part les programmes sportifs axés sur le football, le basket etc. la fondation dispose aussi de programmes en matière de santé et d'éducation sans oublier le volet économique. Au sein des centres, nous installons des salons de beauté, des ateliers de couture et de menuiserie ; nous fournissons des engrais. L'exemple du Burundi est

très évocateur. Notre objectif en installant un centre olympique à proximité des quartiers défavorisés est de permettre aux parents d'avoir un minimum de revenu pour améliorer la nutrition des enfants.

Les jeunes ont-ils une place dans les programmes de la fondation ?

Effectivement, il existe plusieurs programmes, en particulier le Programme d'Education aux Valeurs Olympiques (PEVO). Trente enfants bénéficient des bourses de 500 dollars, une somme pas importante mais qui permet d'améliorer le suivi scolaire et sportif de ces jeunes. Il s'agit des jeunes de 12 à 15 ans.

Comment se portent les disciplines sportives en Afrique ?

C'est une question difficile, vu que toutes les disciplines ne sont pas au même niveau. Cependant, il faut remarquer trois choses qui pénalisent extrêmement le sport en Afrique. Tout d'abord, les gouvernements n'accordent pas beaucoup d'importance au sport. Or le sport ouvre l'esprit, un enfant qui fait du sport est toujours en bonne santé. Secundo, la plupart des fédérations nationales n'ont pas de programmes de développement, et pour cause : elles n'en ont pas les moyens. Le

dernier problème, c'est la disparition progressive du sport scolaire qui est en réalité le vivier du sport en général. Plus la base est fragile, moins on aura des athlètes de haut niveau. J'ajouterai que les écoles doivent se doter d'entraîneurs qualifiés pour les sports spécialisés.

Quels sont les priorités de l'heure ?

A partir de 2013, nous allons réduire la construction des centres. Je dirai qu'à part le Togo et le Cap Vert, nous avons des centres un peu partout en l'Afrique à l'exception du nord du continent. Dans le futur, nous comptons multiplier les compétitions et les activités sportives et culturelles. Comment mobiliser des montants beaucoup plus importants, tel est le défi à relever. Nous sommes en contact avancé avec des sponsors et d'ici 2014, nous aurons un budget de 4 milliards à raison de 1 milliard par an.

Un message à l'endroit des populations ?

Nous allons construire le 43e centre ici à Lomé. Je sais qu'à travers des articles, la presse doutait de notre capacité de construire un centre olympique. Au fait, nous ne réaliserons pas ce centre si les Togolais n'en veulent pas. Si la volonté des autorités et des populations est au rendez-vous, cela sera effectif. L'ACNOA mettra les moyens nécessaires. Il faut aussi que les Togolais comprennent que comme toute construction, le centre olympique ne se construit pas du jour au lendemain. Nous organisons des compétitions régionales où des jeunes des pays environnants participent, notamment ceux du Ghana, du Bénin, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, ce serait dommage que les jeunes togolais ne puissent pas en bénéficier.

Interview réalisée par Benito MIDODJI

2e édition du tournoi de la réconciliation dans l'Est-Mono Kamina FC s'adjuge le trophée

Le trophée de la 2e édition du tournoi de la réconciliation a été remporté par Kamina FC qui a battu en finale le 2 juillet Badin FC après les tirs au but (3-1). C'est le canton de Kamina, localité située à environ 250 km de Lomé qui a accueilli cette seconde édition du tournoi de football initiative de l'honorable député de l'Est-Mono, Akoda Joseph.

Passer par le sport pour ressouder les liens de fraternité et sensibiliser les cantons environnant l'Est-Mono sur les valeurs de la réconciliation, telle est la vision de ce tournoi. Pour se qualifier

Mais en vain. Il ratra même l'occasion de revenir au score à la 10e minute en manquant de transformer un pénalty. Quelques minutes avant la fin du temps réglementaire, les joueurs de Kamina parviennent à remettre les pendules à l'heure. Au finish les deux équipes se sont départagées aux tirs au but, séance au cours de laquelle, les joueurs de Kamina ont été plus à droite en concrétisant 3 tirs contre 1 pour Badin FC. Les vainqueurs ont reçu un trophée en plus d'une enveloppe de 100.000 FCFA, tandis que les perdants se sont consolés avec une somme de 80.000 FCFA. Il faut



Le député Akoda remettant le trophée

pour la finale, Kamina FC a éliminé l'équipe des ressortissants de l'Est-Mono résidant à Anié tandis que Morétan FC a écarté Badin FC sur un score identique de 1 à 0.

Chacune des rencontres s'est disputée en 70 min. A la finale qui devait départager les deux formations qualifiées, le public sportif a assisté à une domination de Badin FC, qui ouvre le score sur un corner à la 53e seconde par Isaac Kaboré. Kamina FC se sentant menacé sur ses propres installations, tente le tout pour le tout.

souligner que cette 2e édition du tournoi de la réconciliation a été marqué par la sortie officielle des cassettes audio et vidéo des rythmes et sonorités du milieu. Il s'agit au total de 16 titres composés par 14 groupes d'artistes de chanson traditionnelles. Ces artistes ont été soutenus par une enveloppe de 297.000 FCFA. La culture et le sport, sont selon l'honorable député Akoda Joseph, deux canons à ne pas négliger pour la réconciliation des Togolais.

Benito

Vacances sexuelles à Lomé

Quand les élèves détrônent les travailleuses de sexe !!!

Les examens de fin d'année annoncent généralement le début des vacances dans les collèges et lycées du Togo. Voyages, petits jobs et soirées récréatives occupent les premières places au rang des activités des jeunes pendant ces moments de détente. On observe cependant une intensification des activités sexuelles chez les jeunes depuis quelques années pendant les « étés ». Les conséquences de ces comportements sexuelles incontrôlés sont nombreuses et pour la plupart désolantes. Les dégâts constatés à la rentrée, ne sont pas des moindres : des grossesses indésirées avec leurs lots d'avortement, des contaminations aux maladies sexuellement transmissibles (MST) dont le VIH/SIDA. Il est question pour nous à Togoportail, de sonner l'alarme sur ces dérives souvent compromettantes pour l'avenir de

la jeunesse, relève de demain.

Il y a encore quelques années, on pouvait voir les adolescents jouer aux billes, aux jeux vidéo ou encore aux cartes au début des vacances. Le mode de vie d'une bonne tranche de la jeunesse a changé. La jeunesse de Lomé se livre à des activités sexuelles intenses et parfois sans contrôle. On assiste à la création de couples à tous les coins de rue de la capitale.

Les médias et les films brésiliens qui véhiculent pour la majorité des histoires d'amour en sont pour quelque chose dans ce bouleversement de la vie de la jeunesse. Les films pornographiques, du plus hard au plus érotique, qui se vendent à vils prix sur le marché aussi en sont pour beaucoup. En ces débuts de vacances, il n'est pas rare de croiser des jeunes se livrant à des baisers profonds, à des fourchures mouillées au vu et au su de

tous sans pudeur.

S'il vous arrive de faire une balade aux alentours de Panini, dans le périmètre de l'Hôtel Palm Beach, de Seven Clash, ou du côté de bas-fond du Collège Saint Joseph, ou encore de Moov à Dékon, quelques-uns des coins convoités par les travailleuses de sexe dans la capitale togolaise, vous verrez ces jeunes de toutes les couleurs et de divers âges, en ces temps de vacances. De 15 ans à 20 ans, très fraîches, très fines et très affinées, elles s'offrent en spectacles devant lesquels vous ne pouvez éviter à votre adrénaline de monter. Une situation qui indispose les vraies professionnelles de sexes qui voient leurs affaires péricliter.

Les vacances au Togo, particulièrement à Lomé, sont donc généralement des moments de rude concurrence au cours desquels les élèves et étudiantes abandonnent

les stylos et cahiers pour se métamorphoser en filles de joie, exposant publiquement les dessous et autres parties aguichantes de leur corps pour « biper » les potentiels partenaires d'une soirée.

Noëllie, une jeune élève de 16 ans, très ravissante, qui vient de décrocher son BAC 1 a accepté nous confier qu'elle a pu faire face à ses études ces trois dernières années grâce aux économies réalisées dans le travail de sexe auquel elle s'adonne fréquemment au cours des vacances. "J'ai un carnet d'adresses très fourni et je suis souvent sollicitée par les hommes, surtout les hommes d'affaires généralement bien nantis. Les sorties juteuses me rapportent parfois de 80 000, voire entre 100 et 120 000 francs CFA la nuit. Surtout s'il nous arrive d'avoir la chance de tomber sur l'un des touristes occidentaux en transit et pleins de dol-

Suite à la page 7

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 320 92 75 / 901 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
901 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
A. KAPO
B. Talom.
Dao Kossi
Vicarmelo T.
Carole AGHEY

Imprimerie Service Compris
Tirage : 2000 ex.



AVIS À LA CLIENTÈLE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Les samedis 09 et 16 juillet 2011

06h 00 à 15h 00 : Toute la ville de Tsévié, Service Planification, Diamond Ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, les Services TdE de Davédji, Adétikopé, Togocel et Télécél Adétikopé, Dépôt EET à Adétikopé, White Way et Service Amical.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

La Direction Générale

Quand les élèves détrônent les travailleuses de sexe !!!

Suite de la page 6

lars et d'euro, la moisson s'annonce très abondante. Cela peut aller à 200 000 FCFA.

Pour d'autres filles, c'est en boîte de nuit que les meilleures affaires et les plus juteuses se font. Ce que confirme Edwige une autre beauté en classe de seconde qui s'adonne à cette pratique saisonnière de travailleuse de sexe. "L'année dernière, j'ai fait une rencontre inoubliable dans une boîte de nuit de la place avec un partenaire européen exceptionnel qui, très satisfait de mes prestations, m'a gratifiée d'une somme de 300 000 FCFA. A la fin des vacances, j'ai ouvert un compte en banque et l'année scolaire a été ainsi assurée. En raison de 50 000 FCFA de dépense par mois, j'ai bien passé l'année sans grand souci. D'ailleurs, j'ai déjà commencé en début de ces vacances l'exploit, car je n'aurai pas de temps l'année scolaire prochaine au cours de laquelle je dois préparer mon BAC I. Avec l'arrivée de certains Ivoiriens qui ont fui avec l'argent volé par le camp GBAGBO, il y a de fortes chances que je tire mon épingle du jeu avant la fin des vacances. J'ai de forte chance, avec ma forme et mes réseaux de faire mieux".

Ainsi, pratiquement tous les soirs, Edwige âgée de 17 ans vêtue de son décolleté super sexy qui s'ouvre largement sur une poitrine peu discrète, se rend aux « Check points » de la capitale pour damer le pion aux concurrentes professionnelles.

« On ne sait plus qui est qui ; nous sommes sérieusement menacées par l'affluence des élèves qui prennent d'assaut notre marché ; et les cours de vacances, ils en font quoi ? Je comprends pourquoi elles échouent maintenant en masse. Certains de nos clients apprivoisés par ces élèves nous font savoir qu'elles sont merveilleusement impressionnantes au lit », se lamente une travailleuse professionnelle de sexe.

En dehors des vacancières qui monnaient leur sexe contre de l'argent, il y a une autre catégorie de filles élèves qui vadrouillent pendant les vacances scolaires pour juste le plaisir charnel et le besoin d'un défoulement après 09 mois de dur labeur. Cela conduit à des risques puisque ce sont elles qui sont les plus sexuellement actives, prêtes à expérimenter des mises en situations les plus impudiques.

C'est également au cours de ces vacances que les lieux de service administratif et autres sociétés de la place enregistrent un fort taux de visites improvisées par les jeunes élèves en quête de cadres de l'administration, de directeurs de société ou encore de jeunes fonctionnaires.

Non seulement cette situation doit interpeller les parents mais aussi le corps enseignant et toute la société car elle hypothèque l'avenir de la jeunesse, relève de demain.

Source : togoportail.net

La profession de taxi-motos ou "Kabou-kabou" attire de plus en plus les jeunes scolarisés ou non dans les différentes localités du Niger, et cela principalement dans les villes frontalières du Nigeria et du Bénin, les voisins du Niger au sud.

Cette activité qui au début n'est qu'un gagne pain transitoire pour les jeunes sans emploi et désœuvrés commence à se professionnaliser. Ce changement de visage attire d'autres candidats dans cette activité de taxi-moto.

On rencontre ces taxis motos dans les villes de Maradi et Konni au sud, Zinder et Diffa à l'est, Tahoua et Agadez au Nord. Difficile de les chiffrer car la plus part d'entre eux évoluent dans l'informel. Mais selon les autorités municipales ils sont estimés à plus de 10.000 dans chacune de ces villes.

Pour la grande majorité des conducteurs de taxi-motos, ils ne sont pas propriétaires des engins roulants. Ils ont des patrons qui demandent un versement hebdomadaire de 8.000 à 10.000 FCFA en fonction de l'état de l'engin. Le conducteur se prend en charge dans la recette journalière. Le carburant et l'entretien sont aussi à la charge du conducteur.

Aujourd'hui dans toutes ces villes les conducteurs de taxi-motos se sont constitués en syndicat pour



défendre leur profession. C'est pourquoi depuis peu en cas d'accident de blessures et autres problèmes dans le cadre de leur profession, ils sont pris en charge par leurs patrons qui sont aussi leurs employeurs.

"Notre association s'est battue pour qu'on ait cette prise en charge. Nos camarades sont sensibilisés et disposent de carte syndicale", raconte Ali Issa taxi-moto.

La clientèle se compte parmi toutes les couches socioprofessionnelles du pays. En dehors de

Niamey, la capitale, où le taxi-moto n'est pas autorisé, on distingue deux catégories de conducteurs. Ceux qui travaillent pour leur compte et ceux qui sont des employés.

Cependant il ressort des constats des services de santé que la majorité des accidents sur les voies publiques sont causés par les taxi-motos.

Les regards sont aujourd'hui tournés vers les autorités pour une réglementation totale de ce secteur.

Source : koaci.com

Lisez votre journal
CHRONIQUE DE LA SEMAINE
Tous les jeudis

CENTRE COMMERCIAL

UNIPRIX

Tel: 220 93 45 / 46 Fax: 220 93 47 Lomé



Uniprix, distributeur exclusif **Du bon vin**

Allez à Uniprix, vous aurez tout ce que vous recherchez

- Du vin
- Des Bières en cannette
- Des Téléphones portables
- Des Vêtements



- Un Restaurant VIP
- Un Restaurant à bas coût
- Un bar



Uniprix, le meilleur choix! 1 Rue Doumassessé, Avenue de la Libération prolongée près des rails